

JE SUIS CANDIDAT(E) !!!



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Tu es en CM1, tu as des idées, des projets, pour tes camarades...

Le Conseil Municipal d'Enfants est un bon moyen de te faire entendre par le monde des adultes !

Fais évoluer les choses, pour ton école, ton quartier, ta Ville...

Mairie de Vierzon
place de l'Hôtel de Ville
Boite postale 337
18103 Vierzon cedex
tél. : 02 48 52 65 00



Ville de Vierzon

2016 / 2017

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



Voter, c'est un jeu d'enfants !!!



BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI JE SUIS CANDIDAT(E) !!!

Je souhaite être candidat(e) à l'élection du Conseil Municipal d'Enfants de Vierzon.

OUI NON

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Mail :@.....

Téléphone :

École :

J'ai compris que la durée du mandat est de 2 ans et qu'être jeune conseiller suppose une présence assidue aux réunions.

Date et signature :

AUTORISATION PARENTALE

OUI J'AUTORISE MON ENFANT.

Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

PÈRE MÈRE TUTEUR LÉGAL

Autorise mon enfant à être candidat(e) au Conseil Municipal d'Enfants.

Date et signature :

Tu es en CM1, tu as des idées, des projets, pour tes camarades...

Le Conseil Municipal d'Enfants est un bon moyen de te faire entendre par le monde des adultes !

Fais évoluer les choses, pour ton école, ton quartier, ta Ville...



C'EST QUOI ?

> On ne naît pas citoyen responsable. On le devient. C'est donc dès le plus jeune âge qu'il faut apprendre à devenir responsable, à respecter les autres et les règles de la démocratie. C'est se mobiliser pour une cause, une vision de l'avenir. S'investir pour son quartier, sa ville, son pays, pour le monde, c'est être actif dans le débat et dans la réalisation d'actions concrètes.

POUR QUI ?

Si tu as envie d'être acteur de ta propre ville, de ton quartier, de participer à des projets citoyens, alors **PRÉSENTE-TOI**.

Si tu es en CM1, tu es inscrit sur les listes électorales alors n'oublie pas de **VOTER**.

Tu peux aussi être suppléant d'un candidat, c'est-à-dire que tu remplaceras ton élu s'il est absent, s'il déménage ou s'il démissionne au cours de son mandat.

POUR QUOI FAIRE ?

En te présentant aux élections, tu choisis **D'AGIR POUR LA VILLE** en défendant tes idées, tes propositions et en menant à terme les projets.

Représenter les jeunes de la commune et être leur porte-parole, rendre compte de ton activité à tes électeurs.

Participer activement aux réunions du conseil pour mettre en place, les projets locaux ou internationaux ; il y a une réunion de commission une fois toutes les 6 semaines et un conseil municipal par trimestre.



C'EST QUAND ?

● 19, 20 et 21 septembre 2016

Réunions d'informations dans les écoles de la ville, dépôt de candidatures et campagne électorale

● 29 septembre 2016

ÉLECTION et mise en place du premier Conseil Municipal d'Enfants le 1er octobre 2016

● À partir du 15 octobre 2016

Premières commissions de travail et construction de projets.

● Juin 2017 fin de mandat

COMMENT FAIRE ?

● **TU TE PRÉSENTES**

Si tu as envie de vivre cette expérience, mettre en place des projets... Dépose ton bulletin d'inscription avant le 26 septembre 2016.

● **TOUT LE MONDE VOTE**

Que tu sois candidat ou non, tu auras la possibilité de voter. Tu trouveras un bureau de vote dans ton école. Tu peux te proposer pour tenir un bureau de vote en compagnie d'un élu de la ville ou d'un représentant.

● **SI TU ES ÉLU**

Les réunions de commissions se dérouleront avec tes collègues, vous définirez vos priorités et mettez en place vos actions. Elles se réunissent une fois toutes les 6 semaines. Le conseil municipal se tient une fois par trimestre, tu débats, donnes tes idées, votes les projets.